



Numéro 13, Mai 2000

ADEMUB INFO

ASSOCIATION POUR LA DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT
ET LA MAITRISE DE L'URBANISATION A BRETIGNY-SUR-ORGE
51, rue des Érables à BRÉTIGNY (ass. loi de 1901 déclarée le 14/4/92)

A NOS ADHERENTS...

Le chiffre 13 portant paraît-il bonheur, nous avons souhaité réserver ce treizième numéro d'ADEMUB-Info aux adhérents. En effet, c'est vous qui, par votre nombre, faites que l'Association existe, qu'elle est maintenant reconnue et consultée. Vous pouvez compter sur elle pour continuer dans cette direction. De votre côté, n'hésitez pas à faire connaître l'ADEMUB, alertez-la quand l'environnement et le cadre de vie sont menacés. Nous rendrons publics les problèmes que vous nous signalerez.

Ce bref numéro 13 sera entièrement consacré au courrier que l'ADEMUB a envoyé au maire à propos du plan de circulation qu'il a mis en place, et à l'Assemblée Générale annuelle suivie d'une réunion publique, qui se tiendra le 24 juin prochain. A cette occasion, nous comptons sur votre présence pour débattre des problèmes d'environnement et déterminer l'orientation pour notre association.

le Bureau de l'ADEMUB

Monsieur le Maire,

Un nouveau plan de circulation a été mis en place progressivement depuis l'été 1999, l'objectif principal étant de fluidifier la circulation. Il semblait en effet, avant ce nouveau plan, que des goulots d'étranglement persistaient depuis de longues années, notamment au niveau des ponts permettant le franchissement de la voie ferrée.

Vous avez donc fait entreprendre une étude coûteuse pour tenter de résoudre ce problème sans toutefois envisager d'élargir les ponts en question. En conséquence, les sens interdits de rues importantes ont été inversés (rue de la Mairie, rue Alfred Leblanc par exemple), d'autres interdictions ont été créées (rue Brossolette, rue du Parc) s'ajoutant à certaines qui existaient déjà (rue Danielle Casanova).

Nous ne dirons rien des petites portions de pistes cyclables créées à cette occasion, lesquelles, faute d'un plan d'ensemble réfléchi sur la circulation cycliste dans la ville, risquent de donner à ceux qui les utilisent un sentiment de fausse sécurité.

L'inversion du sens interdit de la rue de la Mairie n'a pas été heureuse car, depuis lors, le tunnel et les passages piétons ne sont plus sûrs en raison de la vitesse accrue des véhicules à son entrée.

Rapidement il est apparu que **le pont d'Essonville** subissait un accroissement de circulation considérable dans les deux sens, du fait notamment de la fermeture dans un sens du tunnel routier situé au bas de la rue d'Estienne d'Orves.

Pour freiner la vitesse des véhicules **rue Alfred Leblanc**, il a fallu, comme en d'autres endroits, ajouter des chicanes du haut en bas de cette rue.

Encore sur le pont d'Essonville, pour éviter le passage de camions lourds, il a fallu mettre des portiques limitatifs de hauteur, ce qui n'empêche pas des fourgonnettes ou des camions de moins de 10 tonnes de les franchir et de rendre le passage du pont très dangereux puisque déjà deux voitures ordinaires ne peuvent

se croiser qu'à vitesse réduite. D'ailleurs, des accrochages ont déjà eu lieu pour cette raison. De surcroît, puisque le passage à niveau fait suite au pont, il faut craindre que de tels accidents ne se produisent sur la voie ferrée elle-même, au moment où les barrières s'abaissent. Ceci n'est pas une vue de l'esprit puisque les barrières s'abaissent au moins deux fois toutes les quinze minutes aux heures de pointe.

Enfin, **pour sortir du pont en direction d'Arpajon**, il a fallu "renforcer" le plan initial par un double détour, à droite, puis à gauche, par deux feux tricolores successifs.

Les piétons ont été oubliés, car ce pont, dont les trottoirs sont très étroits est aussi dangereux pour eux, particulièrement pour les collégiens qui sont obligés de l'emprunter deux fois par jour puisqu'il n'existe pas de collège côté ouest.

Cette situation tend en fait à rejeter de Brétigny les habitants de la partie ouest de la ville, qui sont contraints de rentrer et sortir essentiellement par ce pont avec des difficultés et des lenteurs, parfois exaspérantes. Il devient plus facile de se rendre à la place des halles d'Arpajon que de rejoindre le centre de Brétigny. Nous pensons que ce n'était pas là le but recherché.

S'il fallait résumer la situation sur le plan de la fluidité, l'inversion des sens interdits paraît avoir été une opération blanche, les interdictions nouvelles ont ajouté des lourdeurs à celles qui existaient. Enfin **le pont d'Essonville est devenu un point noir dangereux pour les véhicules comme pour les piétons.**

Le cadre de vie des Brétignolais s'en trouve altéré pour tous, plus fortement encore pour ceux qui habitent dans la partie ouest au-delà de la voie ferrée, et les témoignages ne manquent pas à ce sujet.

Il conviendrait donc, pour rester cohérent, de faire **procéder à une évaluation objective des résultats** par des experts compétents pour constater les écarts entre les améliorations qui étaient recherchées et prévues au départ et la situation aberrante devant laquelle nous nous trouvons.

Enfin il n'en est que plus urgent d'envisager, quoiqu'il en coûte, **l'élargissement des passages sur et sous la voie ferrée**, seule solution réaliste que notre association trouvait déjà évidente en décembre 1994.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de notre considération.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

le samedi 24 juin 2000 à 14 h¹⁵ précises

Salle Robert Barran

(rue du Bois de Châtres, à côté de l'école LANGEVIN-WALLON)

Sauf erreur :

Vous êtes à jour de votre cotisation pour 2000.

Vous n'êtes pas à jour de votre cotisation pour 2000.

Ordre du jour de l'AG (ordinaire et extraordinaire)

1. Rapports d'activités et d'orientation.
2. Rapport financier et fixation de la cotisation 2000
3. Renouvellement partiel du CA
4. Modification des statuts.

Réunion publique à 15H 00

Discussion autour des dossiers traités par l'ADEMUB

La réunion devrait s'achever vers 17 heures